



Nature de l'épreuve

L'exercice de synthèse, d'une durée de 3 heures, propose la confrontation de trois ou quatre documents, pouvant être de nature différente (texte, photo, graphique, etc.), mais portant sur un thème commun. Aucune connaissance spécifique (historique, sociologique, scientifique, etc.) n'est requise pour traiter l'exercice. Il est néanmoins indispensable de se tenir au courant, par les divers media à disposition, des problèmes et événements actuels importants.

Les candidats doivent rédiger, en 400 mots, une synthèse des documents en restituant de façon objective les éléments clefs qu'ils contiennent et en montrant quelles en sont les similitudes ou les divergences, comment ils se complètent, se renforcent ou s'opposent. Cette synthèse doit obligatoirement comporter un titre.

Le but de l'exercice est qu'un lecteur n'ayant pas eu connaissance des documents originaux puisse se faire sa propre opinion. Le candidat ne doit donc en aucun cas, introduire un commentaire ou un jugement de valeur personnel, voire quelque information supplémentaire que ce soit. La synthèse ne sera personnalisée que par la façon dont le candidat utilise les documents et en fait ressortir la problématique.

Cet exercice est un entraînement à la rédaction d'un rapport professionnel dont la qualité principale doit être l'objectivité.

La synthèse doit comporter un titre, une introduction, un développement et une conclusion bilan.

Le titre

Il doit prendre en compte l'ensemble des documents et être informatif (indiquer le thème principal commun à tous les documents), précis et aussi concis que possible.

L'introduction

Il est conseillé de présenter brièvement le corpus de documents en indiquant au minimum la source et la date, (on pourra, par la suite, pour s'y référer, ne mentionner que le numéro du document), d'introduire le thème, ainsi que la problématique (le ou les questionnements pouvant émerger du thème commun) et les axes de réflexion permettant de traiter ces questionnements.

L'introduction doit néanmoins rester concise étant donné le nombre limité de mots à respecter.

Le développement

Il peut comporter deux à quatre parties correspondant aux axes de réflexion répondant à la problématique dégagée. Dans cette partie où apparaît la synthèse, les éléments clefs relevés doivent être présentés **non pas sous forme de résumé chronologique** (c'est-à-dire comme les résumés consécutifs des divers documents) mais confrontés et croisés suivant la problématique retenue qui doit être la seule ligne directrice. Ces éléments doivent donc être réorganisés de façon cohérente et hiérarchisée. Ils doivent être reformulés : les phrases copiées et les citations trop nombreuses doivent être évitées.

La conclusion

C'est une conclusion-bilan. Elle propose un bilan des divers axes de réflexion qui ne doit comporter ni opinion personnelle ni ajout d'information.

Conseils et écueils à éviter

- Le titre ne doit pas être trop long ni trop vague mais doit cerner toute la problématique. La recherche d'originalité peut être dangereuse : jeux de mots, expressions toutes faites peuvent être contre-productifs s'ils ne sont pas pertinents et parfaitement adaptés.
- Le corpus doit être étudié avec attention afin d'éviter les erreurs de compréhension et s'assurer de ne pas déformer les propos.
- Aucun document ne doit être laissé de côté ou négligé. Ils ont tous la même importance y compris le document iconographique s'il y en a un.

Il faut se garder :

- de négliger l'introduction ou la conclusion,
- de résumer successivement chaque document sans les confronter,
- d'oublier de restituer des éléments importants,
- de commenter les documents, donner son avis ou rajouter des idées ou des faits ne figurant pas dans le corpus, que ce soit dans le corps de la synthèse ou la conclusion
- de confondre le thème et la problématique,
- de confondre l'exercice de synthèse avec le commentaire ou la dissertation,
- de recopier des bribes de textes ou d'abuser de citations au lieu de reformuler.



Sujet

Le sujet était ainsi formulé :

Rédigez en anglais et en 400 mots une synthèse des documents proposés, qui devra obligatoirement comporter un titre. Indiquer avec précision, à la fin du travail, le nombre de mots utilisés (titre inclus), un écart de 10 % en plus ou en moins sera accepté.

Vous aurez soin d'en faciliter la vérification, soit en précisant le nombre de mots par ligne, soit en mettant un trait vertical tous les vingt mots.

Il comportait les 4 documents suivants :

Document 1: The effect of today's technology on tomorrow's jobs will be immense—and no country is ready for it. (extrait et adapté de *The Economist*, 18/01/2014)

Document 2: Don't fear the robots, tech creates jobs, Kalyeena Makortoff, (extrait et adapté de *ETCNBC.com*, 19/08/2015)

Document 3: When robots take our jobs, should everyone still get a paycheck? Randy Rieland, (extrait et adapté de *smithsonian.com*, 21/03/2016)

Document 4 : Image illustrant l'article : Humans are underrated, Geoff Colvin, (extrait de *fortune.com*, 23/07/2015)

Il était précisé que les documents étaient d'une égale importance.

Ce rapport regroupe les remarques de la majorité des correcteurs sur chacun des points abordés et réitère les conseils concernant la méthodologie de l'exercice de synthèse.

Thème

Le thème commun aux quatre documents était l'impact sur l'emploi de l'introduction progressive des robots dans des domaines de l'activité humaine toujours plus nombreux et variés. L'introduction des robots va-t-elle créer de l'emploi ou à l'inverse le détruire ? Et dans ce cas, quelles solutions adopter ? Le document iconographique présentait, en plan rapproché, un « bras de fer », entre un homme et un robot, illustration d'un combat entre l'homme et la machine dont l'issue est encore incertaine.

Étonnamment, malgré la signification évidente du bras de fer, malgré le titre de l'article qu'il illustre « humans are underrated » et le contenu des autres documents du corpus, cette image a souvent été interprétée comme illustrant une entente : l'homme et la machine « travaillant la main dans la main ».

Observations générales

Sujet

La majorité des correcteurs a jugé le sujet intéressant car en prise directe avec l'actualité, bien adapté à ce type d'épreuve et au profil des candidats. Le corpus, cohérent et bien équilibré était constitué de documents ne posant pas de problèmes de compréhension particuliers, bien centrés sur le même thème tout en offrant une diversité de points de vue et une réelle complémentarité.

Il permettait de bien juger des capacités de synthèse.

Préparation des étudiants

Il semble que la spécificité de l'exercice de synthèse n'ait pas encore été intégrée par nombre de candidats qui utilisent le style et le vocabulaire du commentaire de texte : « we will explain/discuss/ponder upon », discours utilisé lorsqu'on est impliqué dans un jugement.

Néanmoins, même si la différence entre synthèse et commentaire ne semble pas toujours bien claire, l'exercice de synthèse semble bien mieux compris que l'année dernière où beaucoup de candidats donnaient leur avis et ne présentaient aucune problématique.

Il semble que les candidats soient mieux préparés d'un point de vue technique. Les consignes sont mieux respectées dans l'ensemble. On note, à des degrés de maîtrise différents néanmoins, une meilleure aptitude à percevoir les éléments clés.

LE FOND

Titre

Le titre doit être purement informatif. Il doit indiquer, de façon brève mais non réductrice, la problématique du dossier.

Si le choix du titre a pu être judicieux chez certains candidats, il a été, par contre, inadapté ou vague dans de très nombreuses copies.

Il est trop souvent impossible de déduire du titre, le sujet de la synthèse. Il est, très souvent, réducteur car focalisé sur les nouvelles technologies sans prise en compte de leur impact sur le travail : « dealing with robots, a challenge of our time ». De nombreux titres se veulent originaux : « What if your colleague was a robot? » mais reflètent mal la problématique en ne privilégiant qu'un aspect de celle-ci, la notion de conséquences sociales étant rarement prise en compte. Les titres sont aussi, dans l'ensemble, très médiocres, souvent trop longs : « The Digital Revolution upgrades the world of workers but needs to be managed by the government for social reasons », et parfois incongrus : « New technologies: egg and chicken problem » ou « All that glitters is not gold, especially when it is steel ».

On trouve encore ces jeux de mots ou effets de style qui ne sont que très rarement réussis : « To be digital or not to be » ; « Of technology and men ».

Enfin, on trouve toujours les incontournables : « advantages and drawbacks of... », « ..., is it a boon or a bane? ».

Comme il est dit dans la présentation de l'épreuve de synthèse en introduction des rapports de langues : « Le but de l'exercice est qu'un lecteur n'ayant pas eu connaissance des documents originaux puisse se faire sa propre opinion » et nous répèterons, comme dans le rapport de l'an dernier, que cet exercice est un entraînement à la rédaction d'un rapport professionnel dont la qualité principale doit être l'objectivité, la précision et la concision. Il faut donc se garder de faire passer l'humour ou les jeux de mots avant la clarté et la concision. Il ne s'agit pas ici de trouver un titre accrocheur destiné à faire lire un article ou vendre un journal.

Nous rappelons aussi que c'est par une lecture attentive du corpus que l'on peut dégager la problématique du dossier et, ainsi, trouver un titre approprié.

Introduction

L'introduction doit englober la présentation du corpus et la formulation de la problématique.

Cette partie de l'épreuve n'est pas toujours bien maîtrisée.

Les problèmes rencontrés le plus souvent sont les suivants : des introductions trop longues avec des « accroches » déplacées, une annonce de la problématique et une présentation du corpus maladroites.

Dans maintes copies l'introduction est de pure forme et ne permet pas de saisir la problématique.

Dans d'autres, l'introduction se limite à une phrase, maladroitement rédigée et d'une banalité parfois déconcertante suivie de la liste des documents.

Mais surtout, dans un grand nombre de copies, l'introduction est trop longue (parfois un tiers, voire la moitié du nombre de mots autorisés) et contient des ajouts d'informations. On a pu lire des références au transhumanisme, à des films ou des romans de science-fiction (Terminator, Matrix), des références à Isaac Azimov, Stephen Hawking et même à Emmanuel Macron. On a même rappelé la proposition de revenu universel présentée par un candidat à la dernière élection présidentielle, les pertes d'emploi dans les services postaux dues à l'apparition du courrier électronique, etc.

Outre le fait que les ajouts d'informations ne sont pas acceptables, ce type d'introduction interdit par la suite aux candidats, par manque de place, de réaliser la synthèse des quatre documents.

L'annonce d'un plan a souvent été maladroite et non respectée par la suite. Il faut entendre par « plan » l'annonce des axes de réflexion permettant d'établir le fil directeur du développement.

Présentation du corpus

Dans l'ensemble, la présentation du corpus est un point épineux.

Nombre de candidats éprouvent des difficultés à introduire le corpus. Beaucoup citent les documents comme une litanie : « doc.1 is entitled..., doc.2 is an extract from... », sans établir de lien entre les documents et la problématique. Ils amorcent alors le sujet en ajoutant des informations, ce qui, nous l'avons rappelé, est exclu.

D'autres, présentent chaque document par un petit résumé de leur contenu, ce qui est totalement déconseillé car cela entraîne nécessairement des redondances par la suite et allonge considérablement l'introduction, ne laissant plus de place au développement.

Il faut trouver le moyen, en annonçant les sources, de donner succinctement l'essentiel de la position de chaque document par rapport à la thématique sans déflorer les arguments qu'il développe ensuite pour la justifier.

On trouve encore des copies qui ne mentionnent pas du tout les documents composant le corpus.

On note des progrès dans la référence aux sources mais, dans certaines copies, les sources ou les dates sont tout simplement oubliées ou mal restituées, sans respecter les codes. Il ne faut pas oublier que les mois de l'année comme les jours de la semaine prennent une majuscule en anglais.

On note enfin des problèmes de registre : quelques copies désignent les journalistes par leur prénom : « Kalyeena writes that... », « according to Geoff... ».

Problématique

Les éléments communs mais aussi les éléments divergents ou opposés répertoriés dans les documents du corpus permettent de poser la problématique.

Une lecture attentive et approfondie du corpus permettait de déterminer qu'il s'agissait ici d'analyser les conséquences de la robotisation sur l'emploi et les solutions possibles à apporter.

Certains candidats ont su pointer correctement les aspects économiques, sociaux et politiques de la problématique. Néanmoins, dans un grand nombre de copies, celle-ci est restée artificielle, très souvent réduite à une notion binaire, exemple : « advantages and drawbacks of technology in our society », ce qui ne permettait pas une synthèse exhaustive. La question centrale de l'emploi, par exemple, a souvent été négligée.

Même les candidats les plus confirmés en langue font souvent l'erreur de simplifier abusivement la problématique : « Will robots take our jobs? », par exemple, ne tient pas compte de l'ensemble du corpus d'où ressort un problème plus complexe.

Il semble aussi qu'il y ait confusion chez de nombreux candidats entre thématique et problématique, exemple : « What are the effects of technology on work? » n'est pas une problématique. Celle-ci, comme son nom l'indique, suppose un problème à résoudre. Or, ici, ce n'est pas le cas.

Enfin, problème de forme s'ajoutant aux problèmes de fond, beaucoup de candidats échouent à formuler une question grammaticalement correcte, que ce soit à la forme directe ou indirecte, quand ils veulent définir la problématique.

Éléments clés de chaque document retenus et restitués

De nombreux correcteurs ont trouvé que cette partie était mieux traitée que les années précédentes. Le repérage des éléments clés s'est avéré satisfaisant dans un nombre conséquent de copies. On a aussi noté peu de hors-sujets.

Néanmoins, si de nombreux candidats ont bien repéré, compris et restitué la majorité des éléments clés, beaucoup ont manqué d'exhaustivité. Dans nombre de copies des éléments significatifs n'ont pas été relevés, par exemple : la menace persistante, sur l'emploi, de l'évolution des technologies, le développement des start-up, les effets à court terme des progrès technologiques, l'absence d'anticipation des problèmes par la société, la nécessité pour les gouvernements de trouver des solutions aux problèmes engendrés. De nombreux candidats n'ont même pas parlé de la notion de revenu universel (peut-être par crainte de référer à l'actualité politique récente ?). « UBI » a parfois été simplement mentionné sans que l'acronyme soit même explicité - omission aggravée par l'importance de cet élément dans le dossier. D'ailleurs, le document 3 lui-même a souvent été sous-exploité.

Par ailleurs, les éléments clés n'ont pas toujours été clairement cernés et l'expression est restée souvent vague, exemple : « Technology is bad for jobs – it creates social division ». L'ensemble manquait fréquemment de nuances et de précisions d'où beaucoup de longueurs, de confusions et de flou.

Il apparaît que les candidats ont souvent du mal d'une part, à analyser les documents de façon approfondie et, d'autre part, à évaluer l'importance relative des divers arguments. Ceci aboutit à des difficultés de hiérarchisation pertinente des éléments d'information.

On note aussi un manque général de prise de recul par rapport au contenu des documents. De nombreux candidats se laissent happer par la profusion des informations : pourcentages, noms propres, etc. Ils se retrouvent submergés, sans sélectionner et dégager les idées clés et les informations essentielles.

On a enfin remarqué que certains candidats se plaçaient difficilement dans une perspective temporelle : les correcteurs notent des confusions fréquentes entre la Révolution Industrielle avec ses ouvriers du textile et l'époque actuelle. Nombre d'entre eux n'ont pas perçu qu'il s'agissait de deux époques différentes.

D'autres candidats n'ont pas fait ressortir que l'impact de la robotisation était traité de façon diachronique. Beaucoup ne l'ont envisagée que dans ses conséquences futures.

Il est fondamental de s'entraîner à trier l'information, à repérer l'essentiel par rapport à l'anecdotique afin de pouvoir isoler les idées clés.

Nous rappelons que cet exercice, par sa nature et son objectif, exige précision d'analyse et exhaustivité des idées clés au risque de fausser le message à transmettre.

Les correcteurs déplorent encore des erreurs de compréhension. Certains candidats font des contresens assez importants sur le contenu des documents. Pour certains d'entre eux, le document 3 prônait la mise en œuvre du revenu universel qui n'est en fait cité que comme l'une des solutions possibles au problème de l'emploi. D'autres candidats ont compris que le revenu universel était testé aux Etats-Unis, ce qui n'est pas mentionné.

Il est important de lire les documents très attentivement afin de ne pas faire d'erreur d'interprétation.

Pour ce qui est du document iconographique, il a parfois été omis ou mal interprété, le bras de fer étant vu comme une collaboration homme/robot : « Humans and robots advancing hand in hand ». Dans ce cas, on passait outre le titre du document illustré par cette image « Humans are underrated » ainsi que la symbolique du bras de fer. De plus, même sans avoir connaissance de ce qu'est un bras de fer, le contenu des trois autres documents ne laissait pas de doute sur le sens de l'image : il ne pouvait s'agir que d'un signe d'opposition, pas de coopération.

Par ailleurs, certaines copies proposaient des interprétations totalement opposées du document d'une partie à l'autre de leur devoir.

Enfin, souvent, le document a donné lieu à des interprétations personnelles concernant les idées de l'auteur : « At the sight of this picture, we know that Colvin is clearly an opponent of new technologies ». Le problème est double : cette remarque est l'expression d'un avis personnel et par ailleurs, il est faux que l'on puisse tirer de l'image cette conclusion.

En ce qui concerne les données chiffrées, relativement nombreuses dans ce corpus, elles ont souvent été mal ou peu exploitées et parfois, totalement inexploitées.

On a noté de nombreuses erreurs dans la lecture des chiffres et des pourcentages : « Unemployment has sky-rocketed from 35% to 41% in the US between 2000 and now » ! Et on a conclu de la phrase : « 65% of working age Americans were in work » que le taux de chômage est de 35 % aux Etats-Unis !

Des statistiques sur le chômage ont été confondues avec des taux d'emploi. Nombre de candidats ont écrit que Kodak embauchait 145.000 personnes ! « 83% of people... » est devenu « 83% of chances to lose... ».

On mélange : « up to » avec « more than \$20 ».

On oublie de mentionner « per hour », le chiffre présenté devenant, de ce fait, dénué de sens.

On confond les livres et les dollars, etc.

Nous soulignons l'importance des données chiffrées et des statistiques pour des scientifiques et futurs ingénieurs et donc la nécessité de les lire très attentivement afin de ne pas faire de graves erreurs d'appréciation.

Croisement des documents – Organisation des idées

Si cette partie reste encore mal maîtrisée, on note une réelle volonté des candidats de respecter la méthodologie de l'exercice. Certains correcteurs constatent une meilleure mise

en évidence des similitudes, convergences ou originalité des documents et un effort général dans la réorganisation des idées. Néanmoins, on déplore que ceci reste souvent superficiel. En effet, de nombreux candidats ne parviennent toujours pas à confronter les documents et rechercher leurs points communs et leurs différences. On procède souvent par ajouts successifs d'informations sans liens explicites, introduites par des expressions telles que : « on top of that... ». On aboutit souvent ainsi à un écrit qui n'est ni une synthèse, ni un résumé.

À l'inverse, de nombreux candidats s'obligent à croiser tous les documents dans les deux parties, ce qui conduisait ici à une interprétation contradictoire du document iconographique.

Enfin, on déplore aussi une tendance à structurer le travail de façon binaire : « pros and cons » / « boon or bane » / « advantages and drawbacks », avec des difficultés à intégrer l'ensemble des éléments clés et en omettant un aspect essentiel : les solutions, qui apparaissent dans le 3^e document.

Il faut noter qu'il est indispensable, dans cette partie, de préciser de quel document l'information présentée provient. Les correcteurs ont noté très souvent qu'une idée présente dans un document était attribuée à un autre.

De plus, trop de candidats croisent les idées sans pour autant faire référence aux documents du corpus.

Conseils et exemples concernant cette partie

Dans le traitement du thème/de la thématique commun/e (ici l'impact de la technologie sur l'emploi) par les divers documents du corpus, on peut trouver des idées communes ou des idées opposées. Il faut comprendre que les idées clés sont à répertorier par comparaison et opposition. C'est la confrontation des convergences et des divergences des idées clés qui permet le croisement des documents.

Il faut ensuite organiser l'ensemble de façon cohérente en ayant soin, par un tri très sélectif, de choisir comme illustration, à l'appui des idées clés, les exemples les plus significatifs. Il faut en effet éviter de se laisser noyer dans la masse des informations et ainsi de perdre le fil directeur du propos.

Par exemple ici les idées clés communes aux 3 textes étaient :

- la technologie a toujours éliminé des emplois,
- l'intervention du gouvernement est nécessaire pour régler le problème.

On relève ensuite des divergences :

Les textes 1 et 3 mettent en avant la perte d'emploi mais le texte 2 met en avant la création de nouveaux emplois.

Le document iconographique est une métaphore de ce face-à-face dans lequel homme et machine sont engagés et dont on ne sait quelle en sera l'issue.

Ce squelette de synthèse sera étoffé par les idées complémentaires : texte1 : les gouvernements ne sont pas préparés aux conséquences, texte3 : la solution possible du R.U. L'ensemble sera affiné par les exemples donnés pour illustrer les idées clés.

Structure du développement

Les correcteurs relèvent un déséquilibre fréquent dans l'utilisation des documents. Les candidats se sont souvent concentrés sur les deux premiers textes, le troisième étant souvent rajouté sans vraiment mettre en relation crise sociale/chômage et nécessité de réaction de la part des gouvernements.

Certains documents sont surexploités et font parfois l'objet d'une partie entière.

Attention ! Ce n'est pas parce qu'un texte est plus long que les autres qu'il contient plus d'idées clés et qu'il faut lui accorder une place plus importante !

Importance des mots de liaison

On note peu de mots de liaison employés avec pertinence pour mettre en valeur la confrontation des éléments clés et permettre de structurer le propos. On obtient souvent, de ce fait, une impression de collage d'arguments sans cohérence apparente. De plus, certains candidats semblent croire qu'un changement de paragraphe constitue une articulation logique et présentent des idées contradictoires sans transition ni modulation, exemple : Paragraphe 1 : « Technology kills jobs » / paragraphe 2 : « Technology creates jobs ».

Par opposition, on déplore, cette année encore, dans certaines copies, pléthore de mots de liaison utilisés de façon incohérente, comme si leur présence importait plus que leur sens !

Nous rappelons que la maîtrise des mots de liaison est indispensable pour comparer, confronter, opposer des arguments et articuler le discours. Croire que l'on peut en faire l'économie est illusoire.

Cette partie demande au candidat une utilisation active de l'outil linguistique et est essentielle dans l'appréciation de son niveau de langue.

Conclusion

La conclusion est un point faible. Peu de candidats présentent une conclusion bilan. C'est souvent un « fourre-tout » dans lequel on s'empresse d'ajouter ce qui a été oublié précédemment. A l'instar de l'introduction, c'est souvent aussi la partie où des ajouts d'informations apparaissent et des opinions personnelles sont exprimées.

Il sera peut-être plus raisonnable de ne pas proposer de conclusion si celle-ci doit enfreindre les règles la concernant, notamment l'ajout d'information et d'opinions personnelles qui est lourdement sanctionné.

Conseil pour l'entraînement à la méthodologie de la synthèse

La méthodologie de la synthèse de documents s'apprend. Il faut bien connaître sa technique et ses règles.

Points sur lesquels doit porter l'entraînement

- La lecture approfondie des textes pour bien s'imprégner de la thématique abordée et **éviter les erreurs de compréhension et les déformations d'éléments d'information.**
- Le relevé **exhaustif** (au sein d'un tableau à colonnes éventuellement ou en les surlignant avec des couleurs différentes pour chaque texte) des **idées clés** de chaque document permettant de mettre en relief **leurs similitudes et leurs divergences** et pouvoir, ainsi, organiser leur synthèse facilement.
- La mise en évidence de la problématique par **croisement de ces idées** (c.à.d. : **par confrontation des similitudes et des oppositions**) et non linéairement dans le déroulé chronologique des textes.
- Le choix du titre qui ne doit intervenir qu'**après** avoir dégagé la problématique et qui doit en être l'expression claire et simple.
- La rédaction d'une petite introduction présentant les sources (en respectant scrupuleusement les codes) et la problématique.

- La **sélection parmi les données**, statistiques ou autres, illustrant les idées clés (surtout si elles sont nombreuses), **de celles qui paraissent les plus significatives**, les plus frappantes ou tout simplement les plus faciles à comprendre pour soi-même en premier lieu. Ne jamais mentionner une statistique si l'on n'est pas sûr de l'avoir clairement comprise.
- La rédaction d'une petite conclusion bilan à condition d'être sûr de ne pas y intégrer d'ajout d'information, d'opinion ou de jugement personnel.

Il faudra :

- S'assurer d'**exploiter tous les documents du corpus** y compris le document iconographique s'il y en a un.
- **Veiller à équilibrer le contenu** : ne pas développer exagérément une partie au détriment du reste et ne pas accorder une importance démesurée à l'un des textes par rapport aux autres
- **Utiliser exclusivement les informations fournies dans le corpus** et se garder d'allonger indûment le texte, notamment l'introduction, par des ajouts d'éléments, aussi culturels soient-ils, ou des opinions personnelles.

LA FORME

Reformulation

Le problème le plus grave, dans la majorité des copies, est l'absence de tout effort de reformulation des idées. Il faut se garder de citer tels quels des segments de phrases voire des phrases entières tirés des documents avec ou, qui plus est, sans guillemets. Ceci n'est pas accepté et fortement sanctionné

Ces « copiés/collés », outre le problème d'honnêteté intellectuelle, posent souvent des problèmes de copie incorrecte des éléments empruntés et, de plus, rend l'exercice de production écrite inutile !

Nous répèterons qu'il est fondamental d'apprendre à reformuler avec ses propres mots et expressions.

Richesse lexicale

Les correcteurs notent dans l'ensemble une grande pauvreté lexicale qui nuit, bien sûr, à la capacité de reformulation. Le lexique est, en général, très scolaire avec un manque de variété qui provoque de nombreuses répétitions de mots ou expressions dans une même copie.

Les correcteurs déplorent aussi que, de toute évidence, certaines lacunes lexicales conduisent à des omissions d'idées ou à des contresens sur les idées. Les candidats doivent donc s'astreindre à lire la presse ou écouter les informations régulièrement pour disposer d'un lexique suffisamment large.

On déplore la persistance de confusions sur des mots très courants comme : *lose/loose/lost/loss* ; *live/leave* ; *wealth/health*, ainsi qu'entre des termes se ressemblant mais ayant un sens tout à fait différent tels que : *quite/quiet, area/era, think/thing, thought/through, though, also/although, etc.*

Les fautes d'orthographe classiques signalées chaque année semblent être devenues chroniques : *wich, exemple, developp, ingineer, etc.*

On trouve aussi des inventions lexicales telles que : *safier/manufacturall/promesfull/equitably*, les adjectifs en *-ful* et les adverbes en *-ally* posant souvent des problèmes épineux.

Les erreurs sont fréquentes sur des notions exprimées par un terme unique en français mais des termes multiples en anglais : *win/gain/earn*.

On a un peu délaissé cette année l'expression « *to put it in a nutshell* » pour lui préférer : « *a boon or a bane* ». Nous rappelons que l'utilisation de ces expressions idiomatiques passe-partout ne fait pas illusion au milieu d'un anglais médiocre et que leur amoncellement au fil des nombreuses copies corrigées produit un effet négatif sur le correcteur.

Enfin, on continue à déplorer un très grand nombre de fautes d'orthographe.

Registre

Nous avons déjà relevé plus haut que certains candidats mentionnent les articles par le prénom de l'auteur. Il faut aussi rappeler que les contractions : « *that's/ they're* », etc., ne sont pas de mise dans un écrit formel, de même que les expressions de style oral telles que : « *let's/ that's right/ gonna* », ainsi que les expressions familières de style peu soutenu comme « *stuff* ».

Certains candidats peuvent penser que cela donne l'impression d'une connaissance plus approfondie de la langue mais il n'en est rien. Ce ne sont que des fautes de registre.

Correction syntaxique

De nombreux correcteurs déplorent un niveau en baisse concernant la maîtrise de la langue. Pour nombre d'entre eux, l'exercice de synthèse masque de plus en plus mal le manque de bases syntaxiques de nombreux candidats et leur incapacité à reformuler.

On relève deux phénomènes. Le premier (il n'est pas nouveau) est un niveau de langue paradoxal chez certains candidats qui se traduit par de graves erreurs grammaticales de base allant de pair avec un effort de complexification des structures linguistiques. Le deuxième, est l'écart important entre les capacités d'analyse et de synthèse des candidats et les moyens linguistiques dont ils disposent.

Nous rappellerons que la forme est jugée de façon aussi importante que le fond et que l'effort de progression dans les capacités de lecture, analyse et synthèse de documents ne dispense pas – au contraire – de progresser dans la correction de la langue, condition indispensable pour être compris.

A l'inverse, il ne suffit pas d'une bonne connaissance de la langue – même dans un cas de bilinguisme – pour réaliser correctement un exercice aussi formel que celui de la synthèse de documents ! Nous rappellerons ici l'utilité professionnelle de ce type d'exercice, même en langue étrangère et notamment en anglais et, donc, la nécessité d'en respecter les règles ! (cf. le rappel ci-dessous)

Parmi les **fautes récurrentes** enregistrées nous citerons :

- Les « s » aux adjectifs mais, par contre, pas de « s » à la 3^e personne du singulier : « *the first document argue that...* », « *the article explain...* »
- Les manques d'accords en genre et en nombre et les concordances de temps qui ne sont pas respectées. On déplore toujours de grosses erreurs dans l'utilisation des temps avec *for/since/ago*.
- Les erreurs sur les verbes irréguliers sont innombrables : *writed / costed / were catched up*, etc.
- Le présent progressif n'est souvent pas maîtrisé ainsi que l'utilisation du présent perfect.

- Au passif, on oublie presque systématiquement le participe passé : « *some jobs will be create by...* ».
- Les modaux sont souvent suivi d'un infinitif complet et même parfois précédés d'un autre modal : « *...will can...* ».
- Les pronoms relatifs sont souvent mal orthographiés, (*which = wich, witch*) ou souvent confondus (*who/whom/whose/what/which*).
- Les particules donnent lieu à d'innombrables erreurs : « *in the one hand/consisting on/prevent people of* ». Il y a notamment beaucoup d'erreurs sur celles utilisées pour la présentation des documents et qui devraient être : *to be extracted from, in March, written by, posted/published on a website, published in The Economist*.
- On pointe toujours la méconnaissance des indénombrables « *knowledges* » et l'emploi des articles définis et indéfinis qui n'est pas maîtrisé.
- Les groupes nominaux complexes sont particulièrement malmenés ainsi que le cas possessif. De même que les comparatifs de supériorité, égalité, infériorité et les quantifieurs associées : *less and less/fewer and fewer*.
- La référence aux documents est souvent maladroite tant sur le plan grammatical que sur le plan sémantique : utilisation de temps différents au sein d'une même phrase : « *doc1 says... doc.3 proposed...* ».
- On note très souvent des confusions entre interrogatives directes et indirectes : « *so we can wonder to what extent is automation a risk regarding jobs ?* »
- Les structures complexes comme celles correspondant à l'expression française « faire faire » : « *to make sb do sth* » posent énormément de problèmes, ainsi que les structures comme : « *to prevent sb from doing sth* », « *to avoid doing sth* ».
- Les calques de structures françaises sont courants : « *... is very discussed* ».
- On trouve des phrases si mal structurées qu'on ne les comprend pas : « *Document one order on the evolution to the reflexion on this subject* ».

On ne saurait trop conseiller aux candidats de revoir les bases grammaticales et syntaxiques très sérieusement s'ils souhaitent pouvoir progresser dans l'expression en langue anglaise et être lisibles.

Ponctuation

Nous répèterons à quel point il est important d'apprendre à utiliser la ponctuation de façon adéquate. La ponctuation fait partie intégrante de la structuration des phrases. Elle a valeur grammaticale. Une mauvaise, ou, comme dans de nombreux cas, une absence totale d'utilisation peut changer totalement le sens d'une phrase, voire, la rendre totalement incompréhensible !

Décompte des mots

Nous insistons enfin sur un point technique qui a son importance dans les contraintes fixées pour la réussite de l'exercice : le décompte des mots ne doit pas être pris à la légère et doit se faire en fonction des règles fixées avec l'énoncé même du sujet, sous peine de sanctions importantes. Les candidats doivent penser à le prévoir dans la gestion du temps.

La façon la plus claire, d'après les correcteurs, est de mettre un trait vertical tous les vingt mots avec en marge, l'indication de nombre de mots correspondante.

Conseils de correction linguistique

Nous répèterons les mêmes conseils que l'an dernier :

- Bien se relire pour corriger les fautes éventuelles et présenter sa pensée de façon cohérente et dynamique. Respecter les consignes de décompte des mots.
- Soigner sa présentation, aérer le texte en créant des paragraphes, écrire lisiblement.
- S'appliquer à écrire un anglais syntaxiquement correct dans **un texte articulé par des mots de liaison appropriés et bien utilisés** (au lieu de vouloir à tout prix émailler les textes d'expressions toutes faites comme : « *a boon or a bane* », « *to put it in a nutshell* », etc.
- Réviser sérieusement les bases grammaticales.
- Travailler les champs lexicaux par thématiques et apprendre des tournures efficaces et concises appropriées à l'exercice de synthèse.
- Lire régulièrement la presse anglo-saxonne pour acquérir du vocabulaire et avoir de meilleures bases culturelles. La lecture de plusieurs journaux différents fera acquérir l'habitude de voir un même sujet traité sous différents angles et portant différents éclairages sur le sujet. C'est un bon entraînement à l'épreuve de synthèse.



Depuis 2015, il est demandé aux candidats de rédiger en allemand, en 3 heures et en 400 mots (+/- 10 %, soit entre 360 et 440 mots) une synthèse de plusieurs documents. Cette synthèse doit obligatoirement comporter un titre.

Les trois documents proposés pour la session 2017 traitaient des problèmes, au sein de la société allemande, de la retraite, de l'augmentation de l'espérance de vie et des retraités exerçant une activité professionnelle, ainsi que des divergences de point de vue des économistes, des politiciens et des citoyens. Ce sujet de société et d'actualité particulièrement important en Allemagne ne devait pas prendre les candidats au dépourvu et les perspectives différentes des documents offraient des ouvertures qui permettaient d'éviter des répétitions dans la synthèse.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Les candidats ont été de manière générale intéressés par le sujet et ont fait de réels efforts pour présenter une synthèse d'environ 400 mots, très peu d'entre eux n'ont pas atteint le minimum requis et peu ont dépassé 440 mots. On note cependant que le nombre réel de mots est parfois très différent de celui indiqué par le candidat, et parfois le décompte du candidat devient très surprenant après avoir été correct au début... Très peu de copies n'indiquaient pas de décompte ou n'ont pas donné de titre à la synthèse. Rares aussi sont les candidats qui ont donné un avis personnel.

Les correcteurs ont constaté avec satisfaction une nouvelle progression du niveau des candidats par rapport aux années précédentes. Les prestations ont été globalement très honorables, les candidats semblent techniquement bien préparés à l'épreuve, et si on ne trouve toujours que rarement d'excellentes copies, on rencontre de moins en moins de devoirs très mauvais. Cette impression positive est en partie due au fait qu'un certain nombre de candidats compensent leurs déficits en expression par la compréhension des documents et l'organisation de leur synthèse.

PRODUCTION ÉCRITE

Dans l'ensemble, les candidats ont assez bien compris le sujet et les grandes lignes des documents proposés. Mais trop souvent, alors que les documents ont une égale importance, le graphique n'a pas été suffisamment exploité dans la synthèse, et certains termes, trop fréquemment méconnus (sens de „zustimmen“, „Rentenkürzung“, „Rentenbeiträge“) ont donné lieu à des erreurs d'interprétation, voire à des contresens sur certaines informations de ce document. Par ailleurs, de nombreuses copies n'ont pas restitué la critique faite aux politiciens, et la position des économistes n'a trop souvent pas été clairement exprimée. On relève aussi un certain nombre de contresens sur le passage où la Suisse est mentionnée, certains candidats confondant la situation en Allemagne et celle en Suisse ou entre l'Allemagne et ses pays voisins (mauvaise interprétation de „beim Nachbar“). Globalement, les éléments-clés ont été repérés, mais la restitution manque parfois de précision, ou bien les candidats s'attardent sur certains aspects au détriment de points plus importants. Certains ne parviennent pas très bien à hiérarchiser les informations contenues dans les

documents, les idées sont alors énumérées avec plus ou moins de pertinence en guise de démonstration. Parfois, certaines idées sont exprimées trop tardivement, voire seulement dans la conclusion.

Par rapport aux années précédentes, les correcteurs notent un effort pour confronter ou croiser les documents, mais si quelques-uns le font très bien, nombre de candidats ne doivent pas hésiter à croiser plus systématiquement ceux-ci, sans forcément s'en tenir à l'ordre d'apparition des documents dans le sujet de l'épreuve. Le croisement des documents est parfois laborieux, cependant de nombreux candidats arrivent assez bien à faire une synthèse cohérente, bien qu'on note chez certains une tendance à la répétition, et encore trop de paraphrase, due souvent à des lacunes lexicales. Enfin, certains candidats omettent de faire référence au document dont ils parlent, laissant au lecteur le soin de se repérer tout seul...

Peu de candidats ont oublié de donner un titre à la synthèse, mais la plupart du temps, celui-ci est encore trop vague et ne cerne souvent pas la problématique. Trop de candidats ont encore du mal à extraire une problématique et à énoncer un plan, et on relève en introduction beaucoup de maladresses dans la présentation des documents (omise dans de rares copies), certains n'indiquent pas à la fois la date et la source des documents de référence, d'autres se contentent de les citer sans évoquer la ou les lignes directrices de leur contenu. La conclusion, quant à elle, semble souvent rédigée à la hâte et manque de précision.

LANGUE

Cette année encore, très peu de copies étaient extrêmement faibles du point de vue de la langue et les correcteurs ont noté une amélioration globale de l'expression. Un effort sensible a été fait pour structurer la synthèse et relier les idées à l'aide de mots comme „allerdings“, „jedoch“, „außerdem“... Cependant, ces mots ne sont pas toujours employés à bon escient (confusions „jedoch“/„außerdem“, „außerdem“/„dagegen“, „obwohl“/„während“, „endlich“/„schließlich“...). Au long d'un certain nombre de prestations, on retrouve par ailleurs le problème de candidats qui ont certes appris de nombreuses expressions, mais qui les restituent de façon trop approximative. On constate également trop d'hésitations et d'imprécisions dans l'emploi de mots dont la connaissance est indispensable pour s'exprimer. Trop souvent également, l'ordre des mots dans la phrase allemande (indépendantes et subordonnées) est malmené. Enfin, l'orthographe est parfois très fantaisiste et la ponctuation absente, ce qui induit chez le lecteur une incompréhension totale du discours.

Les correcteurs ont relevé tout particulièrement les erreurs suivantes :

- des erreurs lexicales « classiques » : „bekommen “ pour „werden “ ; „machen “ pour „lassen “ par exemple.
- quelques erreurs plus spécifiques au sujet relevées dans les copies : „Neue “ pour „Nachricht “ ; „Befragt “ pour „Umfrage “.
- plusieurs autres erreurs lexicales plus générales : „ein Probleme“ ; „Arbeitsnehmer“ ; „stellt “ pour „steht “ ; „erschieden“ pour „verschieden“ ; „einflussen“ pour „beeinflussen“ ; „für diese Grund“...

Cette année, on peut noter beaucoup de fautes de ponctuation et d'orthographe, en particulier :

- l'absence de virgule entre deux propositions : „man sieht dass nur“ ;
- l'oubli du Umlaut : „verändern“ ; „müssen“ ; „Bevolkerung“ ; „Anderung“ ; „größe“ ...
- ou quelques classiques „nähmlich“ ; „Personnen“...
- des déformations ou confusions de termes nombreuses : „die Vorschritt“ ; „das Durchschnitt“ ; „der Uhrsache“, „wärent“ ; „Rent(l)er“, „Renter“, „Retner“ pour „Rentner“...

Et toujours les mêmes erreurs :

- articles : „ein Gefahr“ ; „die Einfluß“ ; „der Dokument“ ; „der Problem“... ;
- conjugaisons : „gestiegt“ pour „gestiegen“ ; „sollte automatisch geworden“ (confusion participe passé/infinitif) ; „deshalb wird die Renten sinken“ (accord sujet/verbe) ;
- constructions : „In der Tat es scheint“ ; „denn es viele gute Seiten hat“ (confusion dans l'emploi de „denn“ et de „weil“) ; „aber gibt es auch“ ; formation du passif... ;
- comparatifs : „mehr alt“ ; „immer mehr älter“... ;
- déclinaisons : „die Logik der Dokument“ ; „es ist ein komplizierten Problem“ ; „mit diese Dokumenten“ ; „es gibt anderen Lösungen“.

Les correcteurs conseillent donc aux candidats de lire davantage de documents en allemand, de s'exercer à présenter des documents dans la perspective d'une synthèse et de s'entraîner à organiser cette dernière. En outre, ils doivent se montrer plus rigoureux dans l'apprentissage de la langue (précision grammaticale et lexicale, ordre de mots, ponctuation et orthographe...).



L'épreuve écrite d'arabe au concours consiste à rédiger en arabe une synthèse à partir d'un dossier comprenant au moins trois documents portant sur l'actualité politique, culturelle, économique ou sociale du monde arabe.

La synthèse, obligatoirement précédée d'un titre, devra comprendre 400 mots.

La durée de l'épreuve est de trois heures.

L'épreuve écrite d'arabe de la session de 2017 avait pour thématique الأمن الغذائي العربي. Les trois documents avaient été les suivants :

- **document 1 :**

الفجوة الغذائية العربية، حسن مصدق، العرب، 2015/06/1.

- **document 2 :**

معضلة تحقيق الأمن الغذائي العربي، صحيفة الوسط البحرينية، الأربعاء 2010/06/30.

- **document 3 :**

كاريكاتور: ما رأيك في نقص الغذاء في بقية دول العالم؟ أخبار الساعة، 2012/08/15.

Comme l'année dernière, on pouvait distinguer nettement deux ensembles de copies : celles où la méthodologie de la synthèse était acquise et les autres.

Nous rappelons que l'absence probable de manuels de méthodologie de la synthèse en arabe ne justifie pas une telle lacune. On peut consulter des méthodes en français, nombreuses et facilement accessibles.

Il ne faut pas confondre résumé et synthèse. Le résumé n'est pas une synthèse. Et la synthèse n'est pas un résumé. Le résumé concerne un texte, un document unique. La synthèse se réalise à partir de documents multiples et d'une grande diversité de sources.

Une synthèse, c'est rendre compte de façon **objective, concise** et **ordonnée** de plusieurs documents. La réalisation d'une synthèse revient à produire un nouveau document organisé et cohérent. Dans ce dernier, on ne donne pas son avis. On y expose objectivement les idées contenues dans les documents, tous les documents, y compris non textuels en identifiant les divergences, les convergences et les complémentarités.

La part personnelle du travail réside dans la pertinence de la problématique, de la sélection des idées, dans les liens qu'on établit entre elles et enfin dans la qualité d'un plan dynamique permettant d'exposer tous les aspects importants de la problématique retenue. En deux mots, il ne faut pas oublier que la rédaction d'une synthèse ne se limite pas à se contenter d'énumérer les arguments des différents documents. Il convient, en revanche, de montrer comment les arguments des différents documents se complètent, s'opposent, se contredisent, en mettant en avant leur cohérence.

On n'insistera jamais assez sur l'importance de la présentation. Certaines règles de présentation ne doivent surtout pas être oubliées.

- Commencer chaque paragraphe en retrait.
- Passer une ligne entre l'introduction et le développement, puis entre le développement et la conclusion.
- Nommer les auteurs en donnant la première lettre de leur prénom et leur nom entier.
- Mettre de guillemets pour les citations, soulignez les titres d'ouvrages.

L'écriture doit être facilement lisible, soignée. Il faut veiller à préciser le nombre de mots comme l'exige la consigne. Pour éviter des oublis préjudiciables ou des copies anormalement raturées ou truffées de fautes d'orthographe, il faut, d'une part, utiliser le brouillon et, d'autre part, se réserver quelques minutes pour la relecture. La présentation de la copie est l'aspect qui montre le mieux si le candidat gère bien son temps durant l'épreuve ou non. Or, la seule façon de bien gérer son temps est une bonne préparation dont au moins deux ou trois devoirs dans les conditions du concours.

D'une manière générale, le niveau de l'expression, la richesse du vocabulaire et la qualité de la langue sont très satisfaisants, parfois remarquables. Dans l'ensemble, l'exercice a donné lieu à des bonnes notes : les candidats n'ayant pas eu de grandes difficultés à s'exprimer correctement de façon concise et cohérente. Cependant, comme dans le passé, il est regrettable de constater encore certaines maladroites dans de nombreuses copies :

- Certains n'ont pas hésité à donner leurs avis personnels, voire à critiquer les auteurs de ces documents, notamment dans leurs conclusions. Ceci a malheureusement valu des pertes de points inutilement.
- Comme chaque année, certaines copies étaient rédigées en français.
- Nombreux candidats ont omis, soit d'indiquer le nombre de mots utilisés, soit de préciser le nombre de mots par ligne ou de mettre un trait vertical tous les vingt mots.

Sur le plan grammatical, nous rappelons deux règles encore souvent oubliées :

- Le verbe placé avant le sujet, n'a avec celui-ci qu'un rapport au niveau du genre. Le verbe doit avoir les mêmes marques que le sujet quand il est placé après le sujet.
- Les adjectifs qualifiant un pluriel commun de choses ou d'animaux se mettent au féminin singulier.
- L'antécédent indéterminé, dans une phrase verbale ou nominale, ne nécessite pas d'adjectif relatif ; par contre s'il est déterminé (défini), il nécessite un adjectif relatif qui s'accorde avec lui en genre et en nombre.



Tout d'abord une impression d'ensemble un peu plus mitigée que lors des deux précédentes sessions pour cette épreuve de synthèse de documents choisie depuis trois ans pour l'épreuve écrite de langue vivante au concours CCP. Il semblerait qu'une préparation sérieuse ait fait défaut à un certain nombre de ces candidats. Il est important de s'entraîner régulièrement à cet exercice et, d'autre part, d'en connaître les règles. Néanmoins, les candidats semblent dans leur ensemble plus à l'aise que lors des sessions antérieures à 2015 lorsqu'il leur fallait faire face à trois épreuves écrites distinctes.

La première étape de cet exercice correspond à la recherche d'un titre. Ce dernier doit être en rapport direct avec le thème **général** traité dans les documents mais il ne s'agit pas pour autant de proposer un mini développement en énonçant déjà certaines des idées qui informeront la synthèse. Il faut ensuite s'atteler à l'introduction dont l'objet est de présenter les documents proposés à l'étude et de poser la problématique dont il ne faudra pas s'écarter dans la synthèse ou qui, du moins, devra en constituer le fil directeur. Introduire les documents n'équivaut pas à en détailler le contenu et consacrer à l'introduction plus de 40 % du travail comme cela a été parfois le cas.

Lorsqu'un plan a été annoncé dans l'introduction, il est impératif de le suivre dans la synthèse proprement dite. La lecture du travail en est améliorée, cela donne à celui-ci corps et rigueur.

Si les candidats jugent opportun de se référer à tel ou tel document, il faut absolument éviter ceci « como lo dice el documento 1 y también como lo subraya el documento 3 » et aussi « esta idea la confirma el documento 4 », « como lo vemos en el documento X », et, ce, tout au long du développement. Tous les mots sont comptabilisés et ce procédé n'apporte rien à la qualité de la synthèse. Le candidat peut se contenter de donner une référence entre parenthèses (« documento 1 »).

Dans la synthèse, il est essentiel de proscrire tout avis personnel (« pienso que la llegada masiva de los refugiados tiene consecuencias económicas porque no hay trabajo ni infraestructuras adaptadas »), tout ajout d'informations (référence à l'époque présente, à ses problèmes, notamment le problème migratoire en 2017. Ainsi des références à la politique migratoire de Donald Trump, à l'éventuelle élection de M. Le Pen et aux conséquences que cela pourrait avoir sur le plan de l'immigration en France et en Europe).

Rappelons que dissertation et synthèse ne sont pas synonymes.

Il est capital de dégager les éléments clefs de chacun des documents au préalable et de négliger ce qui peut sembler superflu ou anecdotique. Chaque document ayant une égale importance, il faut choisir les idées forces de chacun d'entre eux.

Ce n'est qu'ensuite que l'on peut se pencher sur la synthèse générale. C'est alors qu'il faut dégager une logique interne (trop d'exposés décousus, où les idées surgissent pêle-mêle, trop de redites, de délayage). Pour ce faire, il convient de s'employer à organiser les idées pour donner une cohérence au travail avec des connecteurs logiques utilisés à bon escient

(ce qui n'est hélas pas toujours le cas notamment avec « no obstante », « sin embargo » et expressions équivalentes, « pero », « por lo tanto », indûment utilisés).

Cette année, un certain nombre de candidats s'est contenté de reprendre systématiquement des passages des documents à étudier, **sans guillemets**, jusqu'à s'en servir pour **l'intégralité** de la conclusion (en utilisant la dernière partie du document n°4).

Pour certains, peu nombreux certes, s'ajoute le problème de quelques contresens et /ou inexactitudes dus, soit à une lecture hâtive (« España tenía que acoger a 600.000 inmigrantes »), soit à une connaissance insuffisante de la langue (ainsi la confusion entre « lugar » et « en lugar de » qui a valu d'interpréter le refus de certains pays comme un manque de place pour l'accueil des immigrants).

Sur le seul plan de la langue, tant du lexique que des structures, nous avons constaté des écarts sensibles et moins d'excellentes copies que lors des dernières sessions. Pour un grand nombre de candidats, néanmoins, un niveau d'ensemble correct, même bon. Les candidats bilingues, hispanophones ou non, ont tenu compte, semble-t-il, des conseils prodigués lors des précédents rapports sur l'écrit et ont fourni l'effort demandé quant à la complexité des structures grammaticales employées, et au registre lexical choisi et ont su éviter les expressions trop familières, **à proscrire** dans ce type d'exercice.

Parfois est à déplorer une langue pauvre (« tener » employé trop souvent, « es una buena cosa », « haber », « ser »). Il y a aussi des maladresses diverses (dont « el primer documento se llama », ou « habla de », « dice que ») d'où une formulation peu satisfaisante des idées retenues voire même de contresens.

Pour ces candidats, les fautes de langue sont nombreuses et il s'avère impossible d'en établir une liste exhaustive. Nous ne donnerons donc que quelques exemples significatifs.

Sur le plan lexical des gallicismes (tels « un membre », « remarcar », « mejorar », « paradoxal », « una verdadera », « honrar », « ralentizar », « amenar », « imponer », « equitativo ») barbarismes (« aperturar »), anglicismes (« el climate », « inhabitantes »), catalanisms (« proper » pour « próximo »), des confusions sur le choix du lexique à employer (« compartir » pour « repartir », « sufrir » pour « sufrir », « el número » pour « el número », « buscar » pour « encontrar », « acordar » pour « atribuir », « contestar » pour « cuestionar », « dividir » pour « dividir », « salir » et « sacar », « mientras que » et « aunque », « detrás de » au lieu de « después de », « a pesar de » pour « en lugar de », et aussi des erreurs quant au genre des mots (ainsi « la valor », « la origen », « el falta », « una análisis », « una avance »).

Sur le plan grammatical, citons la confusion fréquente entre « ser » et « estar », « por » et « para », « mucho » et « muy », la méconnaissance de certains participes passés irréguliers. Ainsi « abrido », « descrito », l'absence de diphtongue (« cerra », « encontra », « negan », « acordan », « se manifiesta », « promoven », « proban ») ou la diphtongue indûment employée (« dep*ie*nde »), le non emploi du subjonctif (« querer que », « para que »), des erreurs au futur (« amos » à la première personne du pluriel), l'emploi erroné de « cuyo » (« la crisis cuya Europa es víctima »), l'expression de la durée (« desde algunos años »), des erreurs lors de l'emploi de « seguir » suivi de « a » et de l'infinitif ou directement de l'infinitif (« seguir **debilitar** » ou « seguir **a** debilitar »), « on » avec un verbe pronominal, l'emploi de l'article indéfini avec « otro », l'article avec les noms de pays (« la Alemania »), des erreurs

relatives au gérondif (« **tomiendo** »), l'emploi du subjonctif présent, de l'imparfait de l'indicatif ou du conditionnel avec « **si** », des passés composés avec le gérondif (« **han hallando** ») ou une diphtongue pour le participe passé (« **Ha muestrado** »). Les formes d'obligation ont pu être mal employées (« **hay que Europa** »), ou encore l'apocope non appliquée (« **el tercero documento** », « **el malo reparto** »), le comparatif d'égalité avec un adjectif (« **tanto importante como** »), enfin « **demasiado** » employé avec un nom (« **demasiado países** »).

Rappelons enfin que l'exercice difficile de synthèse ne s'improvise pas, et requiert de la pratique pour atteindre une certaine maîtrise le jour du concours. Il convient donc de s'entraîner aussi souvent que possible. Par ailleurs, il faut s'attacher à améliorer son niveau de langue. Pour ce faire, il existe des précis grammaticaux bien faits et des livrets pour le lexique. Se préparer avec sérieux à l'épreuve obligatoire de langue vivante ne peut que garantir des résultats satisfaisants.



Le dossier comportait cinq documents :

1. article de journal adapté de *Repubblica*, (21/10/2015) ayant pour titre : L'italiano? All'estero piace di più.
2. article de journal adapté de *La Repubblica* (17/10/2015) ayant pour titre : L'italiano? La lingua della musica. Dalla Crusca arriva ebook gratis.
3. article de journal adapté de *Fattore Erre*, (27/08/2014) ayant pour titre : La lingua italiana è ancora popolare all'estero.
4. Article de journal adapté de *Il Giornale* (20/12/2014), ayant pour titre : Sogni di lavorare all'estero? L'Europa cerca studenti per insegnare l'italiano
5. Adaptation d'un post du blog *Italiansinfuga.com*. Verso un futuro migliore, (26/08/2011) ayant pour titre : Storia di un'insegnante di Italiano in Germania.

L'épreuve écrite consiste en une synthèse de 400 mots de plusieurs documents de nature et de sources différentes présentant des opinions divergentes ou complémentaires sur un même sujet. Les cinq documents avaient une égale importance et présentaient tous des liens entre eux.

Thème

Les cinq documents étaient reliés par un thème commun : l'apprentissage de l'italien à l'étranger. Moins un état des lieux qu'une mise en perspective des enjeux culturels, politiques et économiques de cet ancrage solide de l'italien dans les cours de langues vivantes à l'étranger, l'analyse croisée des documents permettait aisément de dégager des informations essentielles : *e.g.* l'engouement pour l'italien à l'étranger, l'extraordinaire attraction culturelle qu'exerce cette langue « minoritaire » dans le monde, les retentissements économiques que le succès de l'italien peut avoir en Italie – le *Made in Italy* –, l'absence d'investissements de la part des autorités publiques, la chance représentée par cet enseignement pour les jeunes Italiens diplômés, frappés lourdement par la crise – *cervelli in fuga* – etc. Ce repérage permettait par la suite d'organiser les idées autour d'une problématique pertinente que l'on peut résumer par une question : comment l'Italie, pays en crise mais doté de solides ressources économiques à l'étranger (mode, design, culture etc.), peut profiter de cette formidable aubaine que représente la passion pour la langue italienne dans le monde globalisé ? Cette problématique avait l'avantage de dégager un fil conducteur qui régissait les axes d'analyse – essentiellement trois à nos yeux – :

1. La demande croissante d'italien dans le monde : grâce à son rayonnement culturel et au succès du champ sémantique de la musique, l'italien est un choix plébiscité par un nombre très important d'apprenants, alors que sa diffusion en tant que langue maternelle est largement inférieure par rapport à d'autres langues.

2. Cela représente un enjeu économique-politique primordial pour l'Italie : la promotion de sa culture (partiellement accomplie) et la promotion de ses produits commerciaux dans un contexte fortement globalisé (peu exploitée). Faute de moyens dans une époque de crise générale, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche (MIUR) n'investit que peu des ressources dans le renforcement de l'enseignement de l'italien à l'étranger : le réseau des écoles de langue à l'étranger (*e.g.* la *Dante Alighieri*) est sous-exploité si on le compare aux autres écoles des autres pays (*e.g.* France, Allemagne) ; son offre culturelle, trop centrée sur les aspects exclusivement érudits et littéraires de la langue italienne peine à émerger ; ses enseignants ne sont pas formés pour adapter leurs cours aux nouvelles exigences d'un public global qui s'intéresse aux sciences, à l'informatique et au commerce.
3. Les solutions à envisager : la formation de jeunes étudiants en lettres qui, grâce au concours promu par le MIUR, peuvent aller travailler à l'étranger à la fois pour échapper au chômage important dans leur propre pays et pour se confronter à des nouvelles cultures afin de renouveler leurs méthodes d'apprentissage de la langue ; un renouvellement des enseignements universitaires de l'Italien comme langue étrangère qui doivent porter aussi sur les nouvelles technologies, les sciences de l'ingénieur, la macroéconomie ; l'ouverture d'un nombre plus important d'universités pour les étrangers souhaitant apprendre l'italien.

Impression générale sur les copies

Comparés à la précédente année, les résultats ont été dans l'ensemble plutôt satisfaisants, et si les copies réellement médiocres ont été peu nombreuses, il en va de même pour les très bonnes compositions. On estime que les candidats ne sont plus dérangés par la nouveauté de l'épreuve et commencent à maîtriser la spécificité technique de la synthèse de documents (l'introduction avec titre pertinent, la structuration de la composition et sa cohérence, la problématisation). On déplore néanmoins une maîtrise insuffisante des règles de base de la synthèse de documents chez un nombre encore élevé de candidats ; on constate encore cette année, avec beaucoup d'étonnement, que trop de candidats méconnaissent, ou prennent la liberté d'ignorer, les aspects méthodologiques de cet exercice (absences d'un titre approprié, manque de séparation dans le texte, ajouts étonnants d'informations, avis personnel donné). Ces défauts majeurs ont été sévèrement sanctionnés, car ils relèvent d'une application imparfaite des règles de l'exercice, que ce soit à cause d'une analyse hâtive ou partielle du sujet, d'un manque de cohérence dans l'articulation conceptuelle du discours, du caractère trop statique du plan, d'avoir choisi le titre avant d'avoir formulé l'introduction. L'absence ou le caractère désordonné et décousu des parties fondamentales d'une bonne note de synthèse (*e.g.* titre qui tient compte de la totalité des enjeux issus des documents – l'italien à l'étranger pendant la crise entre limites et ressources – l'introduction complète des documents, l'annonce claire de la problématique et du plan qui suit, sa correcte formulation, les transitions entre les différentes parties, une conclusion pertinente, bien dégagée et annoncée avec ouverture) ont aussi été pris en compte dans la notation, dans la mesure où ils contribuent à la clarté et à la fluidité d'un texte dont il faut évaluer aussi l'efficacité communicative.

Au niveau linguistique, avec quelques exceptions, sur lesquelles on ne s'attardera pas, les synthèses que le correcteur a corrigées attestaient pour la plupart une assez bonne maîtrise de la langue italienne. On déplore néanmoins chez certains candidats une connaissance très

élémentaire de la langue italienne (e.g. accord de l'adjectif, double consonne, conjugaison des verbes réguliers et irréguliers) qui relève d'un niveau insuffisant pour pouvoir réussir l'épreuve. Nous rappelons que cette épreuve est aussi une épreuve de langue vivante et que la maîtrise technique de cet exercice n'est pas en soi un gage de réussite ; la rédaction en langue italienne requiert une application constante tout au long de la préparation au concours.

Évaluation de l'épreuve

1. Titre et introduction de la problématique

Il ne faut pas oublier de donner un titre. Le titre reste dans la plupart de cas trop indéfini : on a sanctionné les titres qui évoquaient seulement la présence de la langue italienne à l'étranger, alors qu'il fallait trouver une formulation qui tenait compte des difficultés rencontrées dans sa diffusion, qui est indispensable pour la promotion économique. La plupart des candidats ont correctement introduit les documents, ont formulé une introduction pertinente et bien rédigée. Quelques copies comportent des introductions trop longues, des mini-synthèses des documents, ce qui rend la composition redondante et rend difficile de faire émerger la problématique. Quelques candidats ont étonnement introduit des connaissances personnelles – par ailleurs assez scolaires – un exemple pour tous : la grandeur de l'Italie depuis l'Empire romain (sic !). La note de synthèse est un exercice qui ne tolère aucun ajout d'informations et encore moins la présence d'avis personnels.

2. Éléments clefs de chaque document retenus et restitués

Si les grandes lignes ont été comprises et restituées, les propos des textes ont souvent été déformés ou présentés de façon hâtive et incomplète (notamment les documents plus longs, 1 et 3, lus trop rapidement par les candidats) ; la principale information présentée par le document 4, c'est-à-dire l'appel à candidatures pour devenir assistants de langue à l'étranger a été mal interprétée par un nombre impressionnant de candidats ; loin de constituer un obstacle à la réussite de jeunes étudiants italiens à cause du niveau élevé de compétences, cet appel représente une réelle opportunité pour mettre à profit à l'étranger ses compétences d'enseignant, pour aussi bien fuir un chômage élevé qui frappe le pays et pour contribuer à la promotion de la langue italienne dans les pays européens. Une difficulté à hiérarchiser les notions retenues pour chaque document s'est donc manifestée et certains candidats n'ont pas su insérer correctement les documents « mineurs » et les ont relégués en guise d'annexe ou de petite conclusion en fin de paragraphe. Aussi, certaines parties relevaient-elles d'une reformulation non problématisée du thème, certains candidats étant passés à côté des nuances des passages clefs des documents. Cette année aussi l'organisation structurée des informations reste, donc, la tâche la plus difficile à accomplir pour beaucoup de candidats.

3. Croisement des documents- synthèse globale

Sans privilégier une approche particulière du sujet, toute copie qui témoignait d'un effort d'organisation et d'un souci de croisement des documents relevant d'une rigueur démonstrative a été récompensée. On apprécie l'effort des candidats de réorganiser les informations en les reliant de manière pertinente, même si on constate la présence des

répétitions et des lourdeurs dues au manque d'une structuration solide des relations logiques et thématiques qui sous-tendent le croisement des documents. L'équilibre entre le plan, qui régit et ordonne les notions principales en fonction de la problématique cernée, et le croisement des documents, qui relie les informations et les ordonne à l'intérieur d'une structure argumentative dialectique et – si possible – dynamique, est certes très difficile à trouver, mais il demeure fondamental pour la bonne réussite de l'épreuve. On reconnaît les efforts des candidats qui ont su faire preuve d'une véritable maîtrise de cet enjeu méthodologique. Encore trop de candidats ont inséré dans leurs synthèses des parties de documents non suffisamment réélaborées. Cette année, on constate avec beaucoup d'étonnement et de regret qu'un nombre impressionnant de candidats n'a pas inséré de conclusion : les synthèses se terminaient avec la deuxième ou troisième partie de façon abrupte, laissant au lecteur une impression d'inachèvement. D'autres candidats ont apposé des conclusions scolaires, creuses et très répétitives. On rappelle aux futurs candidats que la conclusion est une partie fondamentale de leur composition et elle participe, au même titre que l'introduction, au bon développement de la synthèse.

4. Richesse et pertinence lexicale ; correction syntaxique

On constate, cette année, que la plupart des candidats ont fait preuve d'une solide pertinence lexicale : même si l'emprunt par les candidats de mots ou d'expressions contenus dans les documents donne l'illusion de la maîtrise d'un lexique étendu, le correcteur a apprécié l'effort de reformulation et d'emploi d'un champ sémantique plus vaste, sans pour autant tomber dans le piège de rajouter des informations ou de donner un avis personnel. Fort heureusement, le nombre de candidats « aventuriers » se lançant dans l'exercice sans aucune préparation ou presque, et se fiant essentiellement à leurs supposées capacités d'improvisation est très restreint. Certains candidats ont su faire preuve de rigueur, de précision et de justesse au moment de déchiffrer les documents et de le reformuler en italien ; encore trop de candidats ont manifesté une approximation diffuse, une pauvreté assez étonnante des moyens syntaxiques et lexicaux et, trop souvent, une indigence grammaticale surprenante. Beaucoup de synthèses ont été rédigées dans une langue approximative, relevant d'un niveau insuffisant en langue italienne : fautes d'accords élémentaires des adjectifs et des déterminants (erreurs très graves et surprenantes), fautes dans la conjugaison des verbes réguliers et irréguliers au présent de l'indicatif, doubles consonnes insérées à mauvais escient. On déplore cette année un nombre grandissant de gallicismes et de barbarismes qui laissent une impression d'inaccomplissement au moment de la correction.

Quelques copies sont d'excellente qualité avec des structures complexes ; dans la plupart des cas on se limite à un niveau d'italien simple et basique et on évite les tournures plus complexes. On se réjouit de constater que le mode subjonctif réapparaît, enfin, dans quelques (encore trop peu) compositions, et il est utilisé correctement dans des tournures plus recherchées. Un candidat a su proposer de façon très brillante une structure hypothétique de troisième niveau (irréal : subjonctif plus-que-parfait dans la protase, conditionnel passé dans l'apodose). Au contraire, un candidat s'est lancé dans une longue phrase en employant trois passés simples de suite – ce qui est louable – mais à chaque fois il s'est trompé de terminaison. Encore cette année, on ne saurait faire l'économie de la même recommandation : il faut s'entraîner à lecture des textes en langue italienne (littéraires, scientifiques, journalistiques) d'un œil très critique tout au long de l'année de préparation.

5. Suggestions et conseils éventuels à donner aux candidats

Au terme de ces observations sur l'épreuve, on rappelle aux futurs candidats les mêmes recommandations : s'entraîner régulièrement à la méthodologie de la synthèse de documents pour l'appliquer scrupuleusement ; prêter attention aux idées similaires dans les documents pour éviter les répétitions, mais surtout pour hiérarchiser les informations et structurer la problématique en fonction du croisement des documents. On suggère que l'introduction peut être rédigée à la fin et que le titre peut être choisi en dernier ; la conclusion est aussi importante que l'introduction et il ne faut pas l'oublier ou la négliger. On suggère aux candidats d'avoir recours, chaque fois que cela apparaît nécessaire au cours de leur préparation, aux meilleures grammaires et aux dictionnaires de référence.



On a remarqué cette année que les documents proposés pour la synthèse n'étaient pas toujours bien exploités et ils n'étaient pas vraiment mis en relation. Dans le document iconographique, les individus qui se trouvent dans le métro ne vont pas travailler, comme l'a écrit un candidat ; ils rentrent du travail puisque certains sont avachis sur leur siège. Un autre candidat a aussi mal interprété ce document en y voyant une inversion des rôles entre le robot et les hommes. En se référant à l'article du *Público*, un candidat a écrit que « o robô começa a se inserir em universidades ou na imprensa » ; le journaliste a voulu dire que la question de la robotisation croissante de la production est devenue un sujet de discussion dans les universités.

L'épreuve écrite consiste en une synthèse de 400 mots de plusieurs documents de nature et de sources différentes présentant des opinions divergentes ou complémentaires sur un même sujet. Le dossier à traiter lors de cette session se compose de quatre documents présentant tous des liens entre eux, raison pour laquelle aucun ne doit être oublié : trois textes assortis d'un document iconographique.

La faiblesse des résultats de certains candidats est due en grande partie à une maîtrise très insuffisante de la langue portugaise, à une grande difficulté à faire la synthèse de l'ensemble des documents en les confrontant les uns aux autres et à restituer les idées de manière claire et précise. **L'accentuation a son importance tout comme la ponctuation.** Rappelons que l'on ne sépare pas par une virgule le sujet du verbe, mais que l'on sépare deux sujets juxtaposés par une virgule ; une énumération est annoncée par deux points, précédés d'une phrase complète : « De fato, os três artigos : [...] ; tratam todos da influência dos robots no emprego. » pour « De fato, os quatro documentos tratam todos da influência dos robôs no mundo laboral. » Dans certaines copies le candidat évoque les trois articles, mais aussi le document iconographique dans une interminable phrase confuse où les points-virgules séparent chaque document. Il aurait mieux valu présenter chaque document brièvement dans une phrase, en éliminant ce qui n'est guère pertinent : il n'est pas utile d'indiquer la date précise des documents ou de préciser que l'auteur est anonyme. Un travail écrit d'un seul bloc, que l'on n'a pas trouvé cette année, est à bannir. Il faut penser à **sauter une ligne entre le titre proposé et le corps de la synthèse.** S'il ne faut pas revenir à la ligne à chaque phrase, il faut tout de même structurer la synthèse en parties et en subdivisions, et donc en paragraphes pour en faciliter la lecture ; le paragraphe, qui commence en retrait, s'organise autour d'une idée-clé. Nous rappelons aux candidats qu'il faut indiquer le nombre de mots et en faciliter le décompte et qu'il convient de relire sa copie pour éviter des omissions, des redites ou des fautes d'étourderie. Outre des redites, on a lu, par exemple, « que robotização é » et « Notícias ão minuto », d'autres mots étant aussi mal orthographiés, bien que contenus dans le dossier. Il va sans dire que l'on doit soigner la présentation matérielle de son travail. Cette année aucune copie ne présentait une calligraphie négligée rendant sa lecture difficile.

Notons également que **les candidats peuvent choisir le portugais européen ou le portugais du Brésil mais ne peuvent en aucun cas mélanger les deux normes ; il est inutile d'indiquer sur la copie, expressément, la norme utilisée.** Dans une copie, on a rencontré la forme progressive « estão mudando » qui est devenue, dans le paragraphe suivant, « estão a tomar », forme qui relève de la norme européenne.

A ce propos, j'attire l'attention des futurs candidats au concours sur le fait qu'**un accord orthographique**, que vous trouverez sur le site :

<http://www.portaldalinguaportuguesa.org/?action=vop>, **est entré en vigueur** dans le monde lusophone. On peut consulter une bibliographie détaillée à ce sujet dans le rapport de la session de 2010. On écrit donc aujourd'hui, tant au Brésil qu'au Portugal, « atividade » et « setor » au lieu de « actividades » et de « atractivos », ces graphies ayant disparu, en principe, au Portugal dans les documents à caractère officiel. Un excellent dictionnaire gratuitement en ligne aide à dissiper les éventuels doutes orthographiques ; il s'agit du dictionnaire unilingue brésilien *Aurélio* qu'on trouve sur Internet à l'adresse suivante : <<https://contas.tcu.gov.br/dicionario/home.asp>> ; on le trouve aussi en tapant sur Google la formule suivante : « dicionário aurélio gov ».

Avant d'évoquer les difficultés liées à la synthèse de documents, nous signalerons les principales fautes de langue rencontrées. Les phrases sont souvent trop longues, certains candidats reproduisant volontiers le style oral. Un candidat n'a pas la notion de la phrase, une phrase devant être correctement construite sur le plan grammatical : « A fratura tecnológica é inevitável, os benefícios grandes para as sociedades mais avançadas. » ; cette phrase est agrammaticale et l'idée de fracture technologique, qui pourrait être exploitée dans la conclusion, n'est pas une idée du texte. La grammaire, la conjugaison, l'orthographe et le lexique ne sont pas toujours maîtrisés par les candidats, ce qui explique notamment les notes en dessous de la moyenne. Voici une brève liste de fautes de langue en portugais :

- **fautes lexicales et orthographiques** : « ouve » pour « houe », « significante » pour « significativo », « por entanto » pour « por enquanto » ;
- **fautes de grammaire** : « por focar-nos » au lieu de « por nos focar », « ser pronta » pour « estar pronta » ;
- **fautes de conjugaison ou de temps** : « poderam » pour « poderão », « se a sociedade se adapta » pour « se a sociedade se adaptar », « Há quem pensa » pour « Há quem pense » ;
- **fautes d'accent** : « industria » pour « indústria », « porêm » pour « porém » ; « fabricas » pour « fábricas » ;
- **maladresses de style ou impropriétés de langage** : « aparição » pour « aparecimento », « importância que acordam » pour « importância que dão ».

Les titres des périodiques doivent être soulignés dans un travail manuscrit et les titres des articles doivent figurer entre guillemets ; dans un tapuscrit, les titres des périodiques sont en italique. Dans une copie, on a souligné les titres des textes, mais on n'a pas souligné les titres des périodiques ; dans une autre, les titres des textes n'apparaissent pas entre guillemets et les titres des périodiques n'étaient pas soulignés. Nous signalerons également l'emploi familier de l'article défini devant le prénom : « Segundo a Teresa de Sousa » ; on doit écrire « Segundo Teresa de Sousa ». A l'écrit, on préférera la graphie « de um », la crase « dum » relevant d'un registre de langue moins soutenu.

Outre la langue, la technique de la synthèse de documents laisse à désirer. Dès l'introduction, on doit présenter chaque document en soulignant sa nature (document iconographique, statistique ou autre) et en indiquant sa source (document extrait d'un livre, d'un périodique, d'un site, etc.), son auteur, si c'est pertinent, et sa date de publication, si elle apparaît dans le dossier de synthèse ; il est inutile de préciser le jour et le mois, sauf si ces données sont éclairantes. Il ne faut pas se contenter de fournir ces éléments dans

l'introduction où l'on dégagera l'idée directrice de chaque document en quelques mots, comme l'a fait un candidat (« [...] uma imagem de Card Jefferson de 2012 proveniente de *Gizmodo Brasil* em que se vê um robô vestido como um homem no metro [...]. »).

En outre, la synthèse ne saurait se limiter aux résumés des différents documents entre lesquels il faut s'efforcer d'établir des liens. La synthèse, où l'on s'abstiendra de tout jugement personnel, se construit à partir d'une problématique dégagée dès l'introduction, laquelle doit comporter un plan, qui fait défaut dans toutes les copies. **Il s'agit bien de dégager une problématique et non un simple thème.** Il convient d'éviter le questionnement binaire induisant un plan également binaire et, donc, une synthèse réductrice, voire simpliste.

La croissante robotisation de la société et, tout particulièrement, du monde du travail est devenue un sujet d'inquiétude. Toute la question est de savoir dans quelle mesure la robotisation est libératrice pour l'homme ou déshumanisante pour la société et destructrice d'emplois, le robot tendant à devenir un concurrent direct du travailleur, même qualifié.

Une fois la problématique posée, on peut proposer un plan en trois parties :

1. Robotisation croissante de la société et de la production

- 1.1. Robotisation pour libérer l'homme de tâches épuisantes, répétitives ou dépourvues d'intérêt.
- 1.2. Mais la robotisation concerne désormais des postes de travail qualifiés car les robots sont devenus « intelligents » ; au lieu d'être de simples auxiliaires, ils deviennent des concurrents des hommes dans le monde du travail.

2. La robotisation étant inéluctable, il faut en faire un atout pour les hommes et l'économie

- 2.1. Dans un monde globalisé, le chômage de masse est une préoccupation constante et, avec la robotisation favorisée par la compétition mondiale, la nature du travail va changer.
- 2.2. Puisque des emplois vont disparaître et que la nature du travail va changer, en raison notamment de la robotisation croissante, les gouvernements doivent travailler à cette transition en s'appuyant tout particulièrement sur le système de formation qui doit évoluer pour que les hommes puissent acquérir de nouvelles compétences.

3. La robotisation, notamment dans les pays développés, peut-être une source de progrès économique et social

- 3.1. La robotisation permettra la création de postes de travail dans certains domaines.
- 3.2. La robotisation permettra de dégager des gains de production, ce qui produira de la richesse.
- 3.3. La robotisation peut contribuer à l'amélioration des conditions de travail et de la vie quotidienne ; dans le document iconographique, le robot continue d'être actif, lisant même au moyen d'une liseuse, alors que certains individus semblent abrutis par une dure journée de travail.

Conclusion : il faut donc trouver un équilibre dans cette concurrence croissante, qu'impose la compétition économique mondiale, entre le robot et l'Homme, laquelle concurrence doit être à l'avantage de ce dernier. Si le robot ne doit pas être l'ennemi de l'Homme, il ne doit pas être non plus l'égal de ce dernier, afin d'éviter la déshumanisation de

la société humaine à laquelle on pourrait assister si l'automate devenait par trop envahissant.

Les pays pauvres ne pourraient-ils pas faire les frais de cette révolution robotique ? Ne pourrait-on pas voir l'écart se creuser entre les pays pauvres et les pays riches, capables d'innover techniquement et de préparer cette révolution technologique et économique dont ils seraient les premiers bénéficiaires ?

Il vaut mieux chercher un titre après avoir dégagé une problématique et un plan ; un titre a été bien choisi : « Humanos e robôs na luta pelo emprego ». Un titre était très peu explicite : « Robots e emprego ». Dans la conclusion-bilan, on peut mettre le sujet en perspective. On évitera de commencer une conclusion de manière scolaire par des formules comme « Para concluir » ou « Em conclusão » ou encore « Podemos concluir que ».

Les principales difficultés de l'exercice auxquelles se sont heurtés les candidats sont les suivantes :

- difficulté à restituer clairement les idées en ménageant des transitions et en évitant la paraphrase et les citations ; on trouve dans les copies des idées vagues, voire confuses et certains se contentent de reprendre des expressions du texte sans les expliciter ;
- difficulté à traiter tous les documents qu'il faut mentionner explicitement pour faciliter la lecture, et à les faire dialoguer ; **le document iconographique est volontiers négligé ;**
- difficulté à dégager une problématique ;
- difficulté à trouver un titre synthétique et clair.

Enfin, rappelons qu'**il ne faut pas donner son avis ou personnaliser son propos**. Il ne faut **surtout pas dire ce que les documents ne permettent pas de dire...**



Un titre est obligatoire mais n'est pas un résumé et est en lien avec la problématique.

La grande majorité des candidats n'a eu aucune difficulté à relever les idées principales. Cependant on rappelle que les candidats ne doivent pas ajouter des informations ni donner leurs opinions personnelles sur le sujet !

Faire la synthèse globale s'est avéré la tâche la plus difficile pour les candidats. Certains candidats ont fait un résumé en ordre chronologique sans problématique évidente ni croisement de documents.

Richesse et pertinence lexicale

Très haut niveau cette année encore : une majorité des candidats maîtrise parfaitement bien la langue russe et montre une bonne culture. Il leur est conseillé de suivre encore plus les actualités et de travailler la méthodologie de la synthèse.

Correction syntaxique

Très bon niveau également.